



# Association SAINT GEORGES BIEN ÊTRE

## Fiche d'inscription saison 2024-2025

### Données personnelles :

Nom : ..... Adresse .....

Nom de naissance : .....  
.....

Prénom : ..... Email.....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Sexe : ..... N° de licence : .....

### Pièces à fournir :

- **Questionnaire ci-joint (qui remplace le certificat médical qui n'est plus obligatoire)**
- Une enveloppe timbrée avec votre adresse (pour envoi de la convocation de l'AG) pour les adhérents n'ayant pas de messagerie internet.

### Cours :

Lundi	<input type="checkbox"/> Yoga	17h00 – 18h00	<input type="checkbox"/> Pilates	18h00 – 19h00
	<input type="checkbox"/> Pilates	19h00 – 20h00		
=====				
Mardi	<input type="checkbox"/> Gym douce	16h45 – 17h45	<input type="checkbox"/> Gym douce	17h45 – 18h45
	<input type="checkbox"/> Gym tonique	18h45 – 19h45		
=====				
Mercredi	<input type="checkbox"/> Gym tonique	20h30 – 21h30		
=====				
Jeudi	<input type="checkbox"/> Pilates	17h00 – 18h00		
=====				
Vendredi	<input type="checkbox"/> Pilates	18h00 – 19h00	<input type="checkbox"/> Step	19h00 – 20h00

### Tarifs :

- Cotisation 2024-2025 – 1 cours par semaine : 80 €
- Cotisation 2024-2025 – 2 cours par semaine : 144 €
- Cotisation 2024-2025 – 3 cours par semaine : 216 €
- Cotisation 2024-2025 – 4 cours par semaine : 288 €
- Supplément pour yoga** : 40 €

- Réduction supplémentaire de 15 % à partir du 2<sup>ème</sup> membre d'une même famille (soit un total de 148 €uros pour deux membres d'une même famille inscrits à 1 cours)

Cotisation 2024-2025 : €

Supplément yoga : €

Licence EPGV : 30 €

Total à régler : €

### Informations :

- Renouvellement
- J'autorise l'association à publier les photos prises lors des cours
- Nouvel adhérent

Date :

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Présidente ou un membre du Bureau.

TSVP →

## Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

Répondez à ces questions en cochant « oui » ou « non »	OUI	NON
1) Votre médecine vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique.		
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?		
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?		
5) Prenez-vous habituellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?		
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.**

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci-dessous.

Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

---

---

### ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE À LA FFEPGV

Je soussigné(e), M/Mme..... Né(e)  
le ..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Saison **2024 / 2025** Club EPGV : **Saint Georges Bien Être**

A Saint Georges du Bois

Le

Signature